

Questions au Feuilleton

1 et 2. En ce qui concerne la Commission d'assurance-chômage—le renseignement exact et complet a été fourni en réponse aux questions 621 et 622.

3. Voir le Précis de procédure parlementaire de Beaudette, commentaire 171 d).

AÉROPORT DE MONCTON—LES VOLS

Question n° 2362—**M. Jones:**

1. Du 13 au 16 mars 1975, combien y a-t-il eu, à l'aéroport de Moncton, a) de vols internationaux, b) d'arrivées et de départs de vols nationaux?

2. Combien de passagers et de bagages ont été transportés à chacune de ces envolées?

3. Certains des vols internationaux et nationaux ont-ils été détournés vers Moncton et, dans l'affirmative, a) pourquoi, b) combien d'entre eux étaient des vols réguliers, c) les services de douanes et d'immigration ont-ils été à la hauteur?

4. L'aéroport de Moncton sera-t-il nommé aéroport international doté de tous les services nécessaires et, dans l'affirmative, quand?

5. Quels projets ont été réalisés pour agrandir les installations pour les passagers et les bagages, ceux de l'aérogare, des pistes et les autres?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. a) Il y a eu 7 arrivées et 12 départs de vols internationaux. b) Il y a eu 45 arrivées et 55 départs de vols nationaux.

2. Nous avons beaucoup de renseignements concernant les passagers et les bagages manutentionnés pour les 119 arrivées ou départs. En résumé, ils indiquent que les arrivées nationales comptaient en moyenne 62 passagers par vol, qui transportaient en moyenne 2 articles de bagage chacun, les arrivées internationales comptaient en moyenne 193 passagers par vol, qui transportaient en moyenne 1.5 article de bagage chacun. Les départs nationaux comptaient en moyenne 56 passagers par vol, qui transportaient en moyenne 2 articles de bagage chacun. Les départs internationaux comptaient en moyenne 147 passagers par vol, qui transportaient en moyenne un peu plus qu'un article de bagage chacun.

3. Oui, quelques vols ont été détournés vers Moncton. a) On a dû fermer l'aéroport international de Halifax et l'aéroport de Saint-Jean à cause de la grève des GL et de l'accumulation de neige qui en a résulté. b) Aucun des vols détournés n'était un vol régulier. c) Puisque cet aéroport n'est pas un aéroport international agréé, il ne fournit pas, conformément à la politique du ministère, les services habituellement offerts aux gros avions effectuant des vols internationaux.

4. Le ministère des Transports n'envisage pas pour le moment de recommander l'adoption du statut international pour l'aéroport de Moncton, et nous n'avons reçu aucune demande des compagnies aériennes en ce sens.

5. On est actuellement à mettre au point un plan directeur pour l'aéroport de Moncton. On étudie actuellement les plans des installations pour les passagers et pour les bagages. S'ils sont approuvés, ces installations seront fournies dès que les fonds seront disponibles et que les priorités nationales le permettront. On projette également de refaire la couche de surface de la piste 11/29 en 1976, 1977.

* * *

QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENT

LE MULTICULTURALISME

Question n° 1362—**M. Jelinek:**

1. Outre le ministère du Travail, quels sont les ministères qui s'occupent du multiculturalisme?

[M. Sharp.]

2. Quel est l'administrateur principal du multiculturalisme a) à Ottawa, b) à Toronto?

3. Le gouvernement a-t-il une politique spéciale en matière de multiculturalisme, en ce qui a trait a) à l'accueil et à l'orientation, b) à la langue et la culture, c) à l'éducation?

4. Quelles recherches récentes appuyées par le gouvernement sont disponibles en ce qui a trait au multiculturalisme et, notamment, à l'apprentissage d'une troisième langue?

5. a) Quelles sommes d'argent et quels programmes fédéraux sont actuellement à la disposition des groupes locaux qui auraient besoin d'aide, b) quels sont les critères de ces programmes?

6. Quels comités ou quelles commissions étudient actuellement des questions multiculturelles?

7. Un accord provincial-fédéral sur les langues est-il actuellement en négociation et, dans l'affirmative, a) qui représente le gouvernement dans les négociations, b) y est-il question de langues autres que les deux langues officielles, c) comprend-il des programmes pour les adultes comme pour les enfants?

8. Le gouvernement a-t-il pris des mesures à la suite des recommandations présentées par le Conseil consultatif canadien du multiculturalisme et, dans l'affirmative, quelles sont ces mesures?

(Le document est déposé.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR L'EXPORTATION ET L'IMPORTATION DE BIENS CULTURELS

MESURE PORTANT SUR L'EXPORTATION DE BIENS CULTURELS CANADIENS ET L'IMPORTATION AU CANADA DE BIENS CULTURELS EXPORTÉS ILLÉGALEMENT DE PAYS ÉTRANGERS

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État) propose: Que les amendements apportés par le Sénat au bill C-33, concernant l'exportation en provenance du Canada de biens culturels et l'importation à destination du Canada de biens culturels exportés illégalement, soient lus pour la 2^e fois et approuvés.

(La motion est adoptée et les amendements, lus pour la 2^e fois, sont approuvés.)

* * *

LA LOI DE 1972 SUR LES ARRANGEMENTS FISCAUX ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES

MESURE MODIFICATIVE PORTANT SUR LE CALCUL DE LA PÉRÉQUATION DES REVENUS PROVINCIAUX TIRÉS DU PÉTROLE ET DU GAZ

L'hon. Mitchell Sharp (au nom du ministre des Finances) propose: Que le bill C-57, tendant à modifier la loi de 1972 sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des prévisions budgétaires en général.

M. Jack Cullen (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je tiens à remercier les partis de l'opposition de la faveur qu'ils me font à mon ministre et à moi-même en me permettant de présenter ce bill à l'étape de la deuxième lecture. C'est la deuxième ou la troisième fois que l'opposition fait cette faveur et je